



www.lavenir.net

Date: 03-05-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210502_01577043/entre-scolytes-et-peste-porcine-africaine

Des ventes de bois en baisse à Florenville à cause des scolytes et de la peste porcine

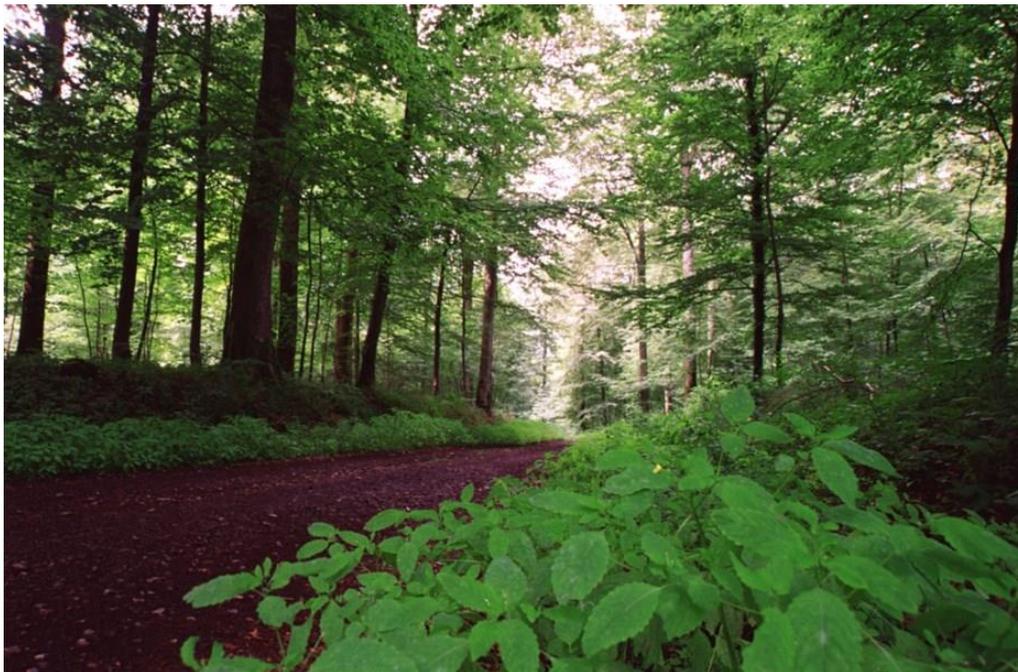


Illustration EdA - 501247903034

Les effets des scolytes et de la PPA font baisser les ventes de bois et les locations de chasse.

En l'absence de la bourgmestre Caroline Godfrin, c'est le Premier échevin Yves Planchard qui a mené le conseil communal de jeudi, séance qui fait face aux effets conjugués des scolytes et de la peste porcine.

Pour rappel, les dégâts causés par les scolytes et leur impact sur les ventes de bois sont tels qu'il y a un an le gouvernement wallon a décidé d'octroyer un soutien financier aux communes affectées budgétairement par la diminution des ventes de bois.

Pour Florenville, le prêt sur une durée maximum de cinq ans, s'élève à 909 233€. Ce montant représente la différence entre le montant moyen des ventes des années entre 2013 et 2017 et la prévision de recettes inscrite au budget.

À noter que la partie à rembourser sera déterminée sur base des recettes réalisées chaque année et s'élèvera au montant excédant la prévision budgétaire.

Conséquences de la PPA



L'autre fléau qui a touché les forêts gaumaises est bien entendu la désormais célèbre PPA (peste porcine africaine). Malheureusement pour les chasseurs et autres amoureux de la faune, l'éradication de la maladie est passée par la presque disparition des sangliers. Absence de gibier qui a un impact sur les locations des chasses. Résultat, l'estimation des chasses est foncièrement différente selon qu'on soit chasseur ou édile communal. «Sans oublier qu'il y a beaucoup de contraintes, ce qui a rendu la situation très compliquée cette année» , commente l'échevin Christian Scholer.

Finalement la Commune a opté pour un compromis bien belge. Au niveau de la durée des futurs baux de chasse, les chasseurs les voulaient sur neuf années et, aujourd'hui, la Commune propose de les étaler sur six ans. Pour ce qui est des prix, les chasseurs proposaient un total de 49 000€ pour les 14 lots tandis que la Commune en espérait 104 000€. La poire a été coupée en deux avec un montant total de 76 223€. «Sur les 14 lots, un seul a été augmenté, trois restent au même prix et les 10 autres ont été diminués de 30%. Quand on sait que le nouveau plan de tir permet de tirer 30 sangliers sur mille hectares, je comprends malgré tout la frilosité des chasseurs. Les nouveaux baux seront d'abord proposés aux adjudicataires actuels».

Avec seulement 30 sangliers sur mille hectares, il y a fort à parier que les chasseurs en Gaume ne seront pas concurrencés par Astérix et Obélix.